



Les modes personnels

Ils donnent une indication de personne.

- ◆ **Indicatif** : action ou état dans la réalité.
 - ◆ **Impératif** : action sous forme d'ordre, de conseil, de prière...
 - ◆ **Subjonctif** : action envisagée ou hypothétique.
- Le conditionnel n'est plus considéré comme un mode, mais fait partie des temps de l'indicatif.



Les modes impersonnels

Ils ne varient pas selon les personnes.

- ◆ **Infinitif** : forme nominale du verbe.
 - ◆ **Participe** : permet d'exprimer les mêmes nuances que l'adjectif qualificatif.
- Le gérondif est considéré comme une forme particulière du participe.



Les temps des verbes

Les **temps simples** sont formés du radical du verbe auquel on ajoute diverses terminaisons.

Les **temps composés** sont formés à l'aide d'un auxiliaire conjugué (être ou avoir) qui porte les indications de mode et de temps ; il est suivi du participe passé du verbe.



Le mode indicatif

Il compte **4 temps simples** et **4 temps composés**.

Temps simples	Temps composés
Le présent	Le passé composé
L'imparfait	Le plus-que-parfait
Le passé simple	Le passé antérieur
Le futur simple	Le futur antérieur



Le présent

Il exprime généralement **une action qui se déroule au moment où l'on parle, où l'on écrit**. Il peut également exprimer des actions passées que l'on place dans le présent pour les rendre plus vivantes (présent de narration).

Par mégarde, j'efface mon répertoire téléphonique.



Le passé composé

Il exprime **des faits achevés à un moment donné du passé, en relation avec le présent ou dont les conséquences sont encore sensibles dans le présent**.

En changeant de téléphone, tu as effacé ton répertoire.



L'imparfait

Il marque une action située dans le passé, qui n'est peut-être pas encore achevée, qui n'est pas délimités dans le temps.

Chaque fois que tu changeais de téléphone, tu effaçais ton répertoire.



Le plus-que-parfait

Il exprime des faits accomplis dont la durée est indéterminée et qui se situent avant une autre action passée exprimée le plus souvent à l'imparfait, au passé composé ou au passé simple.

Lorsque tu t'en aperçus, il était trop tard : tu avais effacé ton répertoire.



Le passé simple

Il exprime **des faits passés, complètement achevés et généralement brefs**, sans idée d'habitude et sans lien avec le présent.

En manipulant ton téléphone, tu effaças par mégarde ton répertoire.



Le passé antérieur

Il exprime **des faits accomplis, généralement brefs, et qui se situent avant une autre action passée exprimée au passé simple.**

Lorsque tu eus effacé ton répertoire, tu sus que tu avais fait une erreur.



Le futur simple

Il indique **une action qui se fera, avec plus ou moins de certitude**, dans l'avenir par rapport au moment où l'on parle.

Lors de ton prochain changement de téléphone, tu effaceras ton répertoire.



Le futur antérieur

Il exprime **une action qui sera achevée à un moment donné du futur**. On dit que c'est le passé du futur.

Lorsque tu auras changé de téléphone, tu effaceras ton répertoire.



L'impératif

Il **ne se conjugue qu'à trois personnes**, sans sujet exprimé.

Il est essentiellement utilisé à l'oral et au présent ; le passé de l'impératif est rare.

Le présent de l'impératif : *Cherche une solution.*

Le passé de l'impératif : *Ayez terminé votre travail avant midi.*



Le conditionnel

Le conditionnel comporte deux temps : **le présent et le passé.**

- ◆ Si la condition peut être réalisable, on emploie le présent du conditionnel.
- ◆ Si la condition n'est plus réalisable, on emploie le passé du conditionnel.
- ◆ Si la condition est réalisable, on n'emploie pas le conditionnel, mais le futur simple de l'indicatif.



Le subjonctif

Les quatre temps du subjonctif :

- ◆ Le **présent** exprime aussi bien le futur que le présent.
- ◆ L'**imparfait** marque un rapport de temporalité entre le verbe de la principale et le verbe de la subordonnée.
- ◆ Le **passé** exprime l'antériorité par rapport au présent.
- ◆ Le **plus-que-parfait** exprime l'antériorité par rapport à l'imparfait.



Le style direct

Il rapporte les propos tels qu'ils ont été prononcés. Ils sont introduits par un verbe de parole (dire, déclarer, affirmer...) et nettement délimités par la ponctuation (deux-points, guillemets, tirets).
Elsa répondit : « Je te remercie de ton invitation ».



Le style indirect

Il rapporte les propos sans rupture. Ils sont également introduits par un verbe de parole, généralement suivi d'une proposition subordonnée complétive introduite par que.

Elsa répondit qu'elle te remerciait de ton invitation.



Le style indirect Libre

Il rapporte les propos dans des propositions indépendantes sans verbe introducteur ni conjonction de subordination.

Elsa t'adressa ses remerciements pour ton invitation.




Les niveaux de langue

Soutenu : il exige un respect strict des règles de grammaire et une grande diversité dans le choix des mots et des tournures.

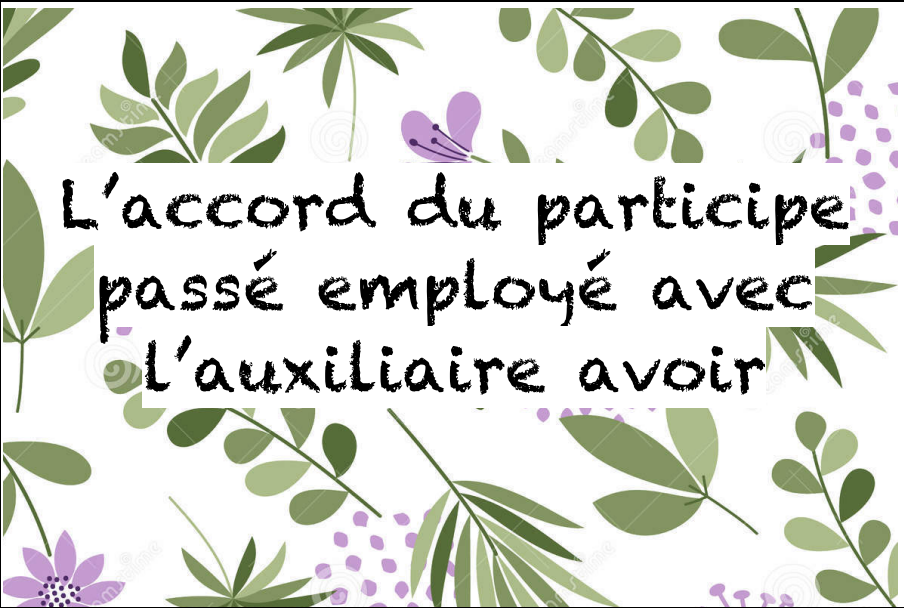
Courant : il s'emploie dans la vie quotidienne avec des personnes qui nous sont peu familières.

Familier : il s'utilise spontanément avec des personnes de notre entourage.



L'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire être


Le participe passé employé avec l'auxiliaire être s'accorde en genre et en nombre avec le sujet du verbe.



L'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire avoir

Le participe passé employé avec l'auxiliaire avoir **ne s'accorde jamais avec le sujet du verbe.**

Le participe passé employé avec l'auxiliaire avoir **s'accorde avec le COD si celui-ci est placé avant le participe passé.**



L'accord du participe passé des verbes pronominaux

Le participe passé des verbes qui n'existent que sous la forme pronominale s'accord toujours en genre et en nombre avec le sujet du verbe.

A la vue du sang, les âmes sensibles se sont évanouies.

Le participe passé des verbes toujours transitifs indirects est invariable.

Les éclairs se sont succédé toute la nuit.



Valeurs du présent

Le présent d'énonciation : utilisé pour exprimer une action au moment où elle a lieu.

Le présent d'habitude : utilisé pour exprimer une action qui se répète.

Le présent de vérité générale : il s'agit d'un présent vrai à toutes les époques, il peut s'agir d'une donnée scientifique.

Le présent de narration : c'est le présent qui intervient dans un contexte de temps au passé.



Valeurs de l'imparfait

L'imparfait duratif : elle exprime des actions non limitées dans le temps.

L'imparfait descriptif : il sert à décrire, à mettre en place un décor.

L'imparfait d'habitude : exprime des actions qui se répètent dans le passé.

L'imparfait de condition : il s'emploie avec le conditionnel pour exprimer une condition.



Valeurs du passé simple

Le passé simple à aspect ponctuel : exprime des actions accomplies, ponctuelles.

Le passé simple à aspect bref : il exprime un fait bref et soudain dans un décor au passé exprimé par l'imparfait.

Le passé simple à aspect successivité : il exprime des actions qui se succèdent.

Le passé simple à aspect global : il donne une vision global d'un fait (souvent historique).



Valeurs du futur simple

La valeur de base : il situe un fait dans l'avenir au moment de l'énonciation.

Le futur d'habitude : pareil que le présent et l'imparfait d'habitude, fait répété dans le futur.

Le futur de narration : il intervient dans un contexte de temps au passé.



Valeurs du conditionnel

- ◆ **L'affirmation atténuée** ; Elle pourrait presque atteindre le gâteau en se penchant.
- ◆ **Le potentiel** : S'il apercevait les souris, les pauvres finiraient dans le baquet du portier.
- ◆ **L'irréel** : Si j'avais su, je ne serais pas venu.



L'aspect des temps

	Aspect non accompli	Aspect accompli
Indicatif	Présent	Passé composé
	Imparfait	Plus-que-parfait
	Passé simple	Passé antérieur
	Conditionnel présent	Conditionnel passé
	Futur	Futur antérieur
Subjonctif	Présent	Passé
	Imparfait	Plus-que-parfait
Impératif	Présent	Passé